



Programme de formation

Habilitation électrique BS – BE Manœuvre Initial

Objectif général

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de réaliser en sécurité des interventions élémentaires (BS) et des opérations de manœuvre (BE Manœuvre) sur des installations électriques basse tension conformément à la NF C 18-510/A2.

Objectifs opérationnels

Le stagiaire sera capable de :

- Identifier les risques électriques liés à une intervention élémentaire en basse tension.
- Appliquer les mesures de prévention adaptées avant toute intervention.
- Réaliser un remplacement simple (prise, interrupteur, luminaire, fusible) sans modification d'installation (BS).
- Effectuer une mise hors tension et une vérification d'absence de tension dans le cadre d'une intervention élémentaire.
- Réaliser une manœuvre d'exploitation en respectant les limites de l'habilitation BE Manœuvre.
- Respecter les limites de son habilitation et ne pas dépasser le champ d'intervention autorisé.
- Utiliser les EPI et le matériel de sécurité adaptés.
- Appliquer la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident électrique.

Public concerné

Personnel électricien ou non électricien amené à réaliser des interventions élémentaires ou des opérations spécifiques en basse tension.

Prérequis

Savoir lire et comprendre le français.

OF²- La sécurité au carré - SIRET: 399 115 443 00034 / NDA: 93 83 08437 83

Version 01 / Mise à jour:02/26

Notions de base en électricité recommandées.

Durée

2 jours – 14 heures

Programme

- Rappels des notions fondamentales en électricité (BT)
- Effets du courant électrique sur le corps humain
- Cadre réglementaire et responsabilités selon la NF C 18-510/A2
- Analyse des risques électriques en basse tension
- Habilitation BS : champ d'application, limites et interventions autorisées
- Habilitation BE Manœuvre : rôles, opérations spécifiques et limites
- Préparation et sécurisation d'une intervention
- Mise hors tension, consignation simplifiée et vérification d'absence de tension
- Utilisation des EPI et du matériel de sécurité
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident électrique

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, études de cas, démonstrations, mises en situation pratiques, échanges interactifs.

Modalités d'évaluation

- ✓ Évaluation des connaissances par QCM (minimum 15 questions, seuil de réussite 70 %).
- ✓ Évaluation pratique lors des mises en situation permettant de vérifier l'application des règles de sécurité et le respect des limites de l'habilitation.
- ✓ Les évaluations sont alignées sur les objectifs opérationnels et la NF C 18-510/A2.

Validation

Attestation de fin de formation remise au stagiaire. Avis d'habilitation BS et/ou BE Manœuvre transmis à l'employeur (document prêt à signer pour l'employeur).

Recyclage

Recyclage recommandé tous les 3 ans ou en cas de changement de fonction, d'interruption prolongée d'activité ou suite à un accident électrique.

Références réglementaires

NF C 18-510/A2 – INRS ED 6127 – Code du travail (articles R.4544-9 à R.4544-11)

Délais d'accès

Le délai moyen d'accès à la formation est de **15 jours ouvrés** après validation du devis, signature de la convention ou du contrat de formation et réception des éléments administratifs nécessaires.

Ce délai peut être ajusté en fonction des contraintes spécifiques du client, des disponibilités du formateur ou d'une situation d'urgence.

Accessibilité

Référent handicap : Olivier Ferrand.

Des aménagements peuvent être étudiés selon les besoins spécifiques du participant.
N'hésitez pas à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'adaptation de la formation.

Conditions financières et modalités

Formation inter-entreprise

Tarif à partir de 360 € HT – devis personnalisé selon la formation et les modalités de prise en charge.

La session est confirmée à partir de 3 participants inscrits.

En cas d'effectif insuffisant, la session peut être reportée.

Formation intra-entreprise

Tarif communiqué sur devis personnalisé pour un groupe de 1 à 10 participants.

Le tarif varie selon la durée, le niveau et les contraintes logistiques.

Le devis ou la convention précise le montant définitif.

Les tarifs sont exprimés en euros. TVA non applicable – article 293 B du CGI.

Les autres attributs de l'habilitation BE (essais, vérification, mesurage) peuvent être intégrés à la formation sous forme de modules spécifiques, construits sur mesure en fonction des missions, des besoins opérationnels et des souhaits de l'apprenant et/ou de l'employeur.